

Direction de l'Education - Pôle Missions Educatives

**CLASSES DE DÉCOUVERTE 2010 avec multiples
TAUX DE PARTICIPATION
(Barème en vigueur au 01/09/2015)**

Annexe 3

CALCUL DE LA PARTICIPATION DE LA MAIRIE D'ORLÉANS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL POUR LES FAMILLES ORLÉANAISES TITULAIRES D'UNE CARTE		saisir le COUT DU SEJOUR par enfant	CALCULS automatisés des participations		
			% du coût du séjour	Participation mairie d'Orléans	Reste du par la famille
Code A (1) tranche ≤ 393,00	90 % du coût du séjour	276	90	248,40 €	27,60 €
Code B (2) tranche comprise entre 393,01 et 499,00	80 % du coût du séjour	276	80	220,80 €	55,20 €
Code C (3) tranche comprise entre 499 et 604	70 % du coût du séjour	276	70	193,20 €	82,80 €
Code D (4) tranche comprise entre 604,01 et 710	60 % du coût du séjour	276	60	165,60 €	110,40 €
Code E (5) tranche comprise entre 710,01 et 815	50 % du coût du séjour	276	50	138,00 €	138,00 €
Code F (6) tranche comprise entre 815,01 et 921	40 % du coût du séjour	276	40	110,40 €	165,60 €
Code G (7) tranche comprise entre 921,01 et 1024	30 % du coût du séjour	276	30	82,80 €	193,20 €
Code H (8) tranche comprise entre 1024,01 et 1131	20 % du coût du séjour	276	20	55,20 €	220,80 €
Code I (9) tranche comprise entre 1131,01 et 1236	10 % du coût du séjour	276	10	27,60 €	248,40 €
Code J (10) et suivants ≥ 1236,01	Prise en charge intégrale par la famille	276	0	0,00 €	276,00 €

A partir du 2^{ème} enfant de la même famille, pour le même séjour : 10% de bonification

QUOTIENT FAMILIAL - procédure pour établissement et mise à jour	
La famille ne connaît pas son QF	
Elle est allocataire CAF	Elle n'est pas allocataire CAF
Elle doit s'adresser à la CAF , Place Saint Charles, 45000 Orléans	Elle doit s'adresser au Centre Municipal , Espace Famille Place de l'Etape 45000 ORLEANS (tél : 02 38 79 24 50)